

La Fédération Nationale de l'Action Sociale FO et l'Union Nationale des Syndicats FO de la Santé Privée revendiquent depuis juillet 2020, les 183 euros nets pour tous, sans contrepartie. L'injustice devait être réparée. C'est désormais chose faite, et nous ne pouvons que nous en féliciter.

FO tient à réaffirmer que l'accord de méthode CCUE qu'elle n'a pas signé, prépare l'arnaque salariale à venir, la liquidation de nos garanties collectives et entérine la mort précipitée de nos conventions collectives nationales.

Nous ferons tout pour nous opposer à un tel projet et en premier lieu au projet de classification qui envisage d'embaucher des salariés, non plus en fonction de leurs diplômes, mais en fonction de l'emploi qui leur sera proposé. Cela constituerait une régression sociale sans précédent. C'est la remise en cause d'un travail de qualifié, de professionnels formés et ainsi en capacité de prendre en charge les personnes les plus fragiles de notre société. De même, nous sommes opposés à la suppression des valeurs de points conventionnels, facteur d'égalité salariale, ou à la suppression de l'ancienneté.

La Fédération Nationale de l'Action Sociale FO et l'Union Nationale des Syndicats FO de la Santé Privée sont POUR :

- Des conventions collectives avec des valeurs de points conventionnels maintenus qui reconnaissent encore les diplômes, l'ancienneté, garantissent des congés supplémentaires et des avantages particuliers (prime décentralisée, etc.).
- Un travail qualifié avec des professionnels formés, diplômés et ainsi en capacité de prendre en charge les personnes les plus fragiles de notre société. C'est le seul moyen de préserver l'égalité des droits salariaux, la réduction des inégalités professionnelles entre femmes et hommes, « l'attractivité » des métiers, la prise en compte de la santé et l'amélioration des conditions de travail des salariés.

Pour cela il faut des moyens financiers à la hauteur des besoins et sortir des politiques d'austérité.

C'est pourquoi nous continuons de revendiquer :

- Le retrait immédiat du décret 2024-124 qui renforce l'austérité ;
- L'augmentation de la rémunération des heures de nuit, de dimanche et de jours fériés a minima à égalité de droit avec la Fonction Publique ;
- Un plan financier d'urgence pour tout le secteur à la hauteur des besoins permettant l'embauche de personnels diplômés, l'amélioration des conditions de travail, des conditions d'accueil et d'accompagnement des populations les plus fragilisées ;
- La création de toutes les places et postes nécessaires dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ;
- De réelles négociations libres, sans contrainte, sans chantage, sans soumission aux enveloppes budgétaires de Bercy.

Et sans attendre l'augmentation générale des salaires à hauteur de l'inflation et le rattrapage de 30 % de ce que nous avons perdu en plus de 30 ans.

Ce n'est pas aux salariés de payer par la baisse de leur salaire et de leurs droits, l'austérité budgétaire et l'économie de guerre.